Paris bloque les mouvements suspects d'avoirs tunisiens

16/01/2011 à 10h45

Les autorités françaises ont annoncé samedi avoir pris des dispositions pour bloquer des mouvements suspects d'avoirs de l'ex-président tunisien Zine el Abidine Ben Ali et de son entourage en France.

Le chef de l'Etat tunisien déchu s'est réfugié dans la nuit de vendredi à samedi, avec une partie au moins de sa famille, en Arabie saoudite, après un mois d'émeutes dans son pays.

Les autorités françaises ont fait savoir vendredi qu'elles ne souhaitaient pas l'accueillir sur leur territoire.

> ***« La France a pris les dispositions nécessaires pour que les mouvements financiers suspects concernant des avoirs tunisiens en France soient bloqués administrativement », déclare Nicolas Sarkozy dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion à l'Elysée sur la situation dans l'ancien protectorat français.***

Paris est à la disposition des autorités constitutionnelles tunisiennes « *pour répondre sans délai à toute demande sur des avoirs tunisiens en France* », précise le président français.

Le ministre français du Budget, François Baroin, a précisé sur RTL avoir demandé à l'organisme antiblanchiment Tracfin « *d'informer les banques, les établissements financiers pour qu'ils exercent une vigilance renforcée sur tous les mouvements financiers qui concernent les avoirs de la famille et de l'entourage de l'ancien président Ben Ali* ».

Tracfin, qui dépend de Bercy, « *pourra ainsi bloquer les opérations et le cas échéant saisir l'autorité judiciaire* ».

« *Il est possible, probable qu'il y ait des avoirs financiers ici comme un peu partout dans le monde* », a dit François Baroin.

Le président français, silencieux sur la situation en Tunisie depuis le début des événements il y a un mois, a précisé que la France apporte « *un soutien déterminé* » au peuple tunisien, qui «*exprime sa volonté de démocratie*».

Nicolas Sarkozy a appelé à l'apaisement et à la fin des violences et demande l'organisation d' «*élections libres dans les meilleurs délais*».

Il rappelle que la politique de Paris est fondée sur « *la non-ingérence dans les affaires intérieure d'un Etat* » mais aussi sur le « *soutien à la démocratie et à la liberté* ».

« *Dans cette période cruciale pour la Tunisie, la France est prête à répondre à toute demande de concours, afin que le processus démocratique se déroule de la façon la plus incontestable* », ajoute-t-il.

Le Premier ministre François Fillon, les ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie et Brice Hortefeux, et le porte-parole du gouvernement, François Baroin, ont participé à la réunion de l'Elysée, qui a commencé à 12h15 et s'est achevé à 13h30.

Le chef de la Direction centrale du renseignement intérieur, Bernard Squarcini, figurait aussi parmi les participants à cette réunion, qui portait également sur la sécurité des ressortissants français en Tunisie.

Selon le ministère français des Affaires étrangères, il y a près de 22.000 résidents français en Tunisie, dont environ 15.000 double nationaux, auxquels il faut ajouter 6.000 à

8.000 personnes de passage.

Quelque 600.000 ressortissants tunisiens vivent en France, en majorité hostiles au président déchu.

Nicolas Sarkozy avait effectué en juillet 2007 en Tunisie un des premiers voyages à l'étranger de son quinquennat. Il y était retourné en avril 2008 pour une visite d'Etat. François Fillon a pour sa part été à Tunis en avril 2009.

La France, premier partenaire commercial de la Tunisie, a signé avec elle un accord de coopération dans le domaine du nucléaire civil. Elle est aussi au premier rang pour le nombre d'entreprises établies en Tunisie (environ 1.250 fin 2009).

Reuters